

Conseil des Écoles du 19 juin 2025

1. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES ÉCOLES

Présentation du compte-rendu du conseil des écoles du 17 octobre 2024 approuvé à l'unanimité.

2. BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Mise à jour du protocole intempérie (PAI notamment) – Visible en annexe 1

Kermesse : recherche de lot dès le mois de septembre, Installation des barnums (aide des 3 communes)

- **Concernant l'école de Mesnil-Raoul**

Lecture des élèves de CE2 aux petites sections (déplacement à pied) pour lire des contes aux élèves, le 100^e jour, la Grande lessive, les Olympiades, 2 sorties scolaires au Parc de Clères, rencontre avec un scientifique (un scientifique est venu à l'école de Mesnil-Raoul pour réaliser des expériences avec les enfants des différents niveaux), échange GS-CP

- **Concernant l'école de Montmain**

Sortie scolaire à l'ESTRAN à Dieppe, accueil du champion handisport de tennis de table – Monsieur Edgar EMPIS, sortie à l'Atrium à ROUEN pour visiter une exposition sur les océans le matin puis animation avec la Métropole l'après-midi sur le chemin des Moulins pour les classes de GS et CP, Sortie à Rouen avec un atelier de métropole pour les classes de CE1 et CE1/CE2 restitution chorale, randonnée entre Montmain et Mesnil Raoul, intervention association Burkina Faso + vente de plantes, échange GS-CP, visite de l'école de musique pour des ateliers découvertes des instruments.

- **Concernant l'école de Fresne-le-Plan**

Course d'orientation chaque vendredi, cycle randonnée avec randonnée finale entre Fresne-le-Plan et Mesnil-Raoul, journée tennis de table avec Edgar EMPIS, programme « École & cinéma », intervention association Burkina Faso + vente de plantes, sortie au Musée des Beaux-Arts, classe découverte, sortie Veule les Roses, olympiade club athlétisme du plateau est, restitution de la classe découverte + soirée « d'adieu » des CM2, liaison des CM2 au collège, banc de l'amitié + boîte à secret (2 petits mots)

- **Nombre d'élèves en difficultés :**

Montmain : 8 PPRE, 1 maintien, 4 PAP, dossiers en cours à la MDPH

Fresne le Plan : 7 PAP, 2 MDPH avec AESH, 1 demande en cours à la MDPH

3. RENTREE 2025-2026

PS : 33	CP : 47	CM1 : 38
MS : 42	CE1 : 44	CM2 : 41
GS : 35 soit 11 à Montmain, et 24 à Mesnil Raoul	CE2 : 37 soit 18 à Montmain et 19 à Fresne le Plan	

Critère pédagogique mis en place pour les GS et CE2 qui iront à Montmain et Fresne le Plan
Educartable sera mis en place pour les 3 écoles,

4.SECURITE DES ECOLES

Montmain : malle PPMS inexistante, il faudrait des jeux sur le temps du midi (les jeux utilisés sur le temps scolaire ont été abîmés et ne sont plus disponibles sur ce temps)

Fresne le Plan : malle PPMS vétuste, temps du midi 1 seule personne ce qui la met en difficulté

Mesnil-Raoul: barrière fermée à clé, film occultant à mettre pour la chaleur, malle PPMS inexistante, atelier ludiculture très compliqué.

5. MOYENS ALLOUES AUX ÉCOLES

500€ /écoles pour le transport par le SIVOM

- **Montmain** : 45€/élève, merci au SIVOM pour les rétro-projecteurs, point coopérative: 3124€
- **Mesnil-Raoul** : 35€/élève merci au SIVOM et Justine pour l'enceinte
- **Fresne-le-Plan** : 45€/élève point coopérative : 1878.74€

6. DIVERS

Questions des parents et parents d'élèves :

- La garderie de Mesnil Raoul autorise-t-elle les enfants à jouer dehors lorsque la météo le permet ? Un parent nous a indiqué que son enfant, qui quitte la garderie à 17h30, ne jouerait jamais dehors ce qu'il trouve regrettable. Réponse : dès que le temps le permet les enfants jouent dehors
- Quel sera le tarif des repas de cantine pour l'année 2025-2026 ? Sera-t-il revu à la baisse du fait de la centralisation des repas et une évolution des modalités d'inscription est-elle envisagée pour plus de flexibilité ?
- Serait-il possible que les enfants disposent d'un couteau à chaque repas à la cantine ce qui ne semble pas être le cas (ou n'a pas été le cas dernièrement) à Montmain et à Fresne ?
- Serait-il possible pour les enfants d'utiliser les sanitaires de la cantine à Montmain lors des temps de repas le midi ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ? Le cas échéant, serait-il possible de rappeler aux personnels de cantine cet usage ?
- Serait-il possible d'harmoniser les dates des différentes manifestations et/ou réunions entre les trois écoles pour éviter aux parents de fratries d'être contraint d'opérer des choix pour se rendre aux évènements? Réponse : cela est assez compliqué de jongler avec les agendas de tout le monde

Réponses apportées par le compte-rendu de la réunion du 17 juin 2025 qui s'est déroulée entre le SIVOM et les représentants de parents d'élèves pour certaines questions.

7.REMERCIEMENTS

L'ensemble des écoles remercie les mairies, le SIVOM et les parents et parents d'élèves pour leur implication durant cette année scolaire.

Protocole d'accueil des élèves en cas de non-fonctionnement des transports scolaires consécutifs aux intempéries

Ecole maternelle « La Petite Sirène » à Mesnil – Raoul

Ecole primaire « Les Câtelaines » à Montmain

Ecole élémentaire « Les Malières » à Fresne-le-Plan

En cas d'intempéries hivernales, les transports scolaires peuvent être perturbés, voire interrompus, sur décision préfectorale/rectorale/municipale ou par le transporteur.

Si la décision de suspendre le transport scolaire est laissée au choix des maires du regroupement, ceux-ci se concerteront.

Dès connaissance d'une décision de suspension des transports, si cela est possible, un affichage sera effectué par tous les moyens à disposition des maires et des directeurs.

En cas de non-fonctionnement des transports scolaires consécutifs aux intempéries, les élèves seront accueillis dans l'école de leur commune de résidence.

Ainsi, tous les enfants, y compris ceux de maternelle,

- Domiciliés à Mesnil-Raoul seront accueillis à l'école maternelle « La Petite Sirène »,
- Domiciliés à Montmain seront accueillis à l'école primaire « Les Câtelaines »,
- Domiciliés à Fresne-le-Plan seront accueillis à l'école élémentaire « Les Malières »,

Ceci concerne tous les élèves scolarisés dans le RPI y compris ceux ne prenant pas le transport scolaire. Une exception est tolérée pour les enfants qui sont confiés le matin à la garderie du SIVOM à Mesnil-Raoul ou Montmain. Ceux-ci seront accueillis dans l'école où ils ont été confiés le matin : les parents devront donc les récupérer au même endroit après les cours.

Afin de maintenir un environnement d'accueil optimal, nous vous invitons, si vous le pouvez, à garder votre enfant à la maison.

Les enfants seront accueillis aux horaires de leur école d'accueil :

Fresne-le-Plan	De 8h20 à 11h20 et de 13h à 16h
Montmain	De 8h35 à 11h35 et de 13h20 à 16h20
Mesnil-Raoul	De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40

Impératif : pour les enfants concernés par un PAI (plan d'accueil individuel), les parents devront fournir le nécessaire (trousse+documents) à l'école pour cette journée si celle-ci n'est pas l'école habituelle de l'enfant.

Les directeurs du RPI, en accord avec le SIVOM,

Signature obligatoire des parents :

Réunion entre les Parents d'élèves élus et le SIVOM du 17 juin 2025

Présentes :

- Marina (maman de deux élèves scolarisés à Montmain et à Fresne-le-Plan)
 - Emilie (maman d'une élève scolarisée à Mesnil-Raoul)
 - Stéphanie (maman d'un élève scolarisé à Montmain)
 - Elodie ROSSIGNOL – Présidente du SIVOM
-

1. *La garderie de Mesnil Raoul autorise-t-elle les enfants à jouer dehors lorsque la météo le permet ? Un parent nous a indiqué que son enfant, qui quitte la garderie à 17h30, ne jouerait jamais dehors ce qu'il trouve regrettable.*

Les enfants peuvent jouer à l'extérieur à compter de 17H30 une fois que tous les goûters sont terminés et en fonction de la météo.

2. *Quel sera le tarif des repas de cantine pour l'année 2025-2026 ? Sera-t-il revu à la baisse du fait de la centralisation des repas et une évolution des modalités d'inscription est-elle envisagée pour plus de flexibilité ?*

Le tarif 2025/2026 a été voté en Conseil du SIVOM et restera 4,30 €.

A ce jour, le changement de système de restauration reste à l'étude ce qui ne permet pas de connaître le coût futur sur le long terme.

Le SIVOM précise qu'il ne fait aucun bénéfice et que le coût du repas comprend non seulement les matières premières mais aussi toutes les charges de fonctionnement et notamment le coût du service.

Le SIVOM travaille sur la mise en place d'un portail famille et espère qu'il pourra être effectif en janvier 2026 au plus tard. Un tel portail permettra plus de flexibilité quand aux inscriptions des enfants à la cantine pour plus d'adaptabilité aux familles.

Le SIVOM précise toutefois que l'adaptation de la facture pour les enfants justifiant d'une absence récurrente pour cause médicale sur une période prolongée de l'année pour une raison médicale (psychomotricité, orthophoniste, psychologue) dès septembre 2025.

3. *Serait-il possible que les enfants disposent d'un couteau à chaque repas à la cantine ce qui ne semble pas être le cas (ou n'a pas été le cas dernièrement) à Montmain et à Fresne ?*

La problématique a d'ores et déjà été remontée au SIVOM préalablement qui a remédié au problème. Désormais, des couteaux sont mis à disposition des enfants à chaque repas.

Une question a été posée quant à la possibilité de changement des assiettes entre chaque plat ce qui n'apparaît pas possible pour le SIVOM tant d'un point de vue organisationnel qu'en terme de coût financier d'une telle pratique. Il a toutefois été rappelé que les enfants disposent de pain pour leur permettre de saucer leur assiette entre les plats.

En outre, le SIVOM va réfléchir sur la possibilité de mettre à disposition du personnel de service de l'essuie-tout pour leur permettre de nettoyer les assiettes des enfants en cas de nécessité pour éviter un mélange des « goûts incompatibles » (exemple : pamplemousse en entrée suivi d'un plat de poisson en sauce).

4. *Serait-il possible pour les enfants d'utiliser les sanitaires de la cantine à Montmain lors des temps de repas le midi ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ? Le cas échéant, serait-il possible de rappeler aux personnels de cantine cet usage ?*

Le SIVOM rappelle qu'en principe les enfants doivent passer aux toilettes avant de se rendre à la cantine. Toutefois, il a été remonté aux parents d'élèves élus que, parfois, certains enfants n'ont pas le temps de s'y rendre (trop de monde aux toilettes ou départ du rang trop rapide).

Le SIVOM va donc réfléchir à une organisation lors du départ du rang à la cantine afin de s'assurer que tous les enfants ont pu se rendre aux toilettes.

En outre, il va être rappelé au personnel de cantine l'autorisation ponctuelle pour les enfants de se rendre aux sanitaires de la cantine en cas d'urgence.

5. *Pouvez-vous nous faire part des retours que vous avez pu obtenir suite au changement de restauration sur le CALM ?*

Le SIVOM précise avoir réalisé des sondages auprès des enfants et que les retours sont très bons.

Le SIVOM précise qu'il a étudié plusieurs prestataires distincts concernant le changement de système de restauration.

- Traiteur situé à Etrepagny qui ne peut pas répondre à la demande du SIVOM pour 300 repas à défaut de structuration pour. En outre, ce prestataire se situait géographiquement trop loin.
- Cuisines de Mesnil Esnard, d'Amfreville-la-Mi-Voie, de La Neuville-Chant-d'Oisel : qui ne peuvent pas absorber 300 repas supplémentaires.
- La société Newrest : qui a la capacité de répondre aux besoins du SIVOM et qui intervient d'ores et déjà pour le CALM.

Le SIVOM propose à certains parents d'élèves élus de venir manger un mercredi midi au CALM pour goûter un repas préparé par cette société. En outre, la société NEWREST a indiqué au SIVOM qu'il est possible d'organiser une visite avec des parents d'élèves élus de la cuisine centrale en période de production.

Il est précisé que les repas préparés par la société NEWREST le sont 48h avant.

- Dernière piste, la société SIREST à Bois-Guillaume qui est la cuisine centrale qui fournit toutes les écoles rouennaises (environ 8.000 repas/jour). Le SIVOM rencontre cette société le 18 juin 2025. Cette société prépare les repas 7 jours en avance avec 63% EGALIM.

Le SIVOM doit évoquer avec la société NEWREST et la société SIREST la gestion des PAI et des régimes particuliers.

Concernant les goûters proposés aux garderies, le SIVOM précise qu'à compter de la rentrée 2025, une cohérence sera instaurée entre les goûters de Montmain et Mesnil Raoul.

6. *Dans le cas d'un recours à une cuisine extérieure, existe-t-il un mode de consigne pour la réutilisation des barquettes en plastique ?*

Avec la société NEWREST : les barquettes fournies sont actuellement réutilisées par le CALM pour les activités manuelles et autres.

Il est possible de passer sur des barquettes en cellulose moyennant un coût supplémentaire.

Avec la société SIREST : ce sont des barquettes en carton.

7. *Pouvez-vous nous préciser le mode de calcul du coût pour chaque enfant retenu tant par vos soins qu'au niveau national et/ou nous préciser ce qui amène à une aussi importante différence entre la moyenne nationale et les moyennes sur chaque commune du RPI ?*

Le coût par enfant par communes intègre toutes les charges des écoles à charge des communes en plus de la part SIVOM et le transport ce qui explique la différence avec le coût national.

8. *Le personnel encadrant les enfants disposera-t-il de formation à cette fin ?*

Le SIVOM précise qu'il n'y a aucun changement concernant le personnel encadrant les enfants envisagés sauf en cas de départs volontaires et remplacement le cas échéant.

Les formations du personnel sont réalisées par le prestataire.

9. *Transport : ouverture des fenêtres du bus lors des fortes chaleur ?*

Les fenêtres de toit sont ouvertes pour procurer de l'air à l'intérieur du bus. Les fenêtres sur le côté ne sont pas ouvertes car elles sont en hauteur et ne s'ouvrent que très partiellement en procurant aucune arrivée d'air selon le chauffeur de bus.